

Précis de droit des poursuites

2^e édition revue et actualisée

Sylvain Marchand

Professeur aux Universités de Genève et Neuchâtel

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOGRAPHIE DE BASE	XXI
TABLE DES ABRÉVIATIONS	XXIII
AVANT-PROPOS DE LA PREMIÈRE ÉDITION	XXIX
AVANT-PROPOS DE LA SECONDE ÉDITION	XXXI

PREMIER CHAPITRE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

I.	Bases constitutionnelles, légales et conventionnelles	3
1.	Constitution fédérale	3
2.	Champ d'application de la LP	4
3.	Conversion des prétentions non pécuniaires en prétentions pécuniaires	4
4.	Recouvrement de sûretés	5
5.	Règles d'exécution et d'application de la LP	6
6.	Législations spéciales	7
7.	Règles internationales	8
II.	Fors de poursuite	9
1.	Distinction entre le for de poursuite et le for judiciaire	9
2.	For de poursuite ordinaire	9
3.	Débiteur domicilié à l'étranger	10
4.	Poursuite au lieu de situation des biens	11
5.	Office incompétent	12
6.	Actions judiciaires soumises au for de poursuite	13
7.	For de faillite	14
III.	Autorités de poursuite	14
1.	Autorités judiciaires	14
2.	Autorités administratives	16
3.	Responsabilité du canton	16
4.	Autorités de surveillance	17

IV.	Plainte et recours	17
1.	Décisions susceptibles de plainte	17
2.	Délais de plainte	18
3.	Forme et qualité pour agir	18
4.	Motifs	19
5.	Effets de la plainte	19
6.	Nullité de plein droit	19
7.	Recours cantonal contre une décision judiciaire	20
8.	Recours au Tribunal fédéral	20
9.	Motifs du recours	21
V.	Notifications	22
1.	Principes	22
2.	Notification formelle	22
3.	Notification par acte recommandé	23
4.	Notification par publication	24
5.	Règles spéciales	24
VI.	Délais	25
1.	Typologie des délais de la LP	25
2.	Computation des délais	26
3.	Modification des délais	26
4.	Temps prohibés, fériés et suspension	27
5.	Actes de poursuite ne pouvant avoir lieu durant les fériés, suspensions et temps prohibés	28
6.	Mesures conservatoires urgentes pouvant avoir lieu malgré les fériés, temps prohibés et suspensions	29
7.	Effets des suspensions, fériés et temps prohibés	29
VII.	Avance des frais	30
1.	Principe	30
2.	Casuistique	30
3.	Remboursement	30
VIII.	Débiteur	31
1.	Identité du débiteur	31
2.	Débiteur sans personnalité juridique	31
3.	Changement de débiteur	32
4.	Décès du débiteur	32

5.	Débiteur domicilié à l'étranger	32
6.	Codébiteurs et garants	33
IX.	Créanciers : exécution spéciale ou générale	33
1.	Catégories de créanciers	33
2.	Non-discrimination	34
3.	Exécution spéciale	35
4.	Exécution générale	35
5.	Egalité de traitement dans l'exécution générale	35
6.	Exceptions à l'égalité de traitement dans l'exécution générale	35
X.	Effets généraux de l'insolvabilité sur les contrats	36
1.	Article 83 CO	36
2.	Cas d'insolvabilité initiale	36
3.	Moyens de droit découlant de l'article 83 CO	37
4.	Principes Unidroit	38
5.	Résiliation pour justes motifs	38
6.	Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises	38
7.	Faillite	39
XI.	Principes régissant la poursuite	39
1.	Principe de la territorialité	39
2.	Principe de l'unité de la faillite	39
3.	Principe de l'universalité	40
4.	Principe de la transparence à l'égard des Offices	40
5.	Principe de la transparence des Offices à l'égard des tiers	41
6.	Principe de la délégation des charges	43
7.	Principe de la spécialité du for de séquestre	44
8.	Principe de l'offre suffisante	44
9.	Principe de l'initiative	45
10.	Autres principes du droit des poursuites	46
XII.	Questions préalables et vision panoramique de la procédure	46
1.	Le débiteur fait-il déjà l'objet de poursuites en cours ?	46
2.	Une poursuite a-t-elle déjà eu lieu pour la même créance ?	47
3.	La poursuite doit-elle ou peut-elle faire l'objet de modalités particulières ?	47

DEUXIÈME CHAPITRE

PROCÉDURE PRÉALABLE	49
I. Rôle de la procédure préalable dans la poursuite	51
1. But de la procédure préalable	51
2. Absence de procédure préalable	51
II. Réquisition de poursuite	51
1. Forme	51
2. Contenu	52
3. Effets	53
4. Réquisition de poursuite injustifiée	53
5. Remplacement du créancier par un débiteur solidaire (coobligé)	54
III. Commandement de payer	55
1. Forme et contenu	55
2. Délai	55
3. Notification	55
4. Options du débiteur	56
IV. Opposition	56
1. Forme et contenu	56
2. Délai	57
3. Opposition par des tiers	57
4. Effet de l'opposition	58
5. Règle spéciale	58
V. Action en reconnaissance de dette	58
1. Action judiciaire	58
2. Voie administrative	58
3. Délai	59
4. Continuation de la poursuite après le jugement	59
VI. Requête en mainlevée	59
1. Objet de la requête	59
2. For	60
3. Rapport du for de mainlevée provisoire avec le for judiciaire	60
4. Délai	60
VII. Mainlevée définitive	61

1.	Objet et conditions de la mainlevée définitive	61
2.	Titre de mainlevée définitive	61
3.	Objections du débiteur	63
4.	Conséquences de la mainlevée définitive	64
VIII.	Mainlevée provisoire	64
1.	Objet et conditions de la mainlevée provisoire	64
2.	Titre de mainlevée provisoire	65
3.	Casuistique	66
4.	Objections du débiteur	70
5.	Conséquences de la mainlevée provisoire	71
IX.	Action en libération de dette	72
1.	Objet de l'action en libération de dette	72
2.	Délai et for	72
3.	Prétentions reconventionnelles du débiteur	73
4.	Conséquence de l'absence d'action	73
5.	Conséquences de l'action	73
X.	Requête en annulation ou suspension de la poursuite	74
1.	Requête ou action, annulation ou suspension	74
2.	Procédure	74
3.	Délai	74
4.	Rapport avec d'autres procédures	75
XI.	Action en annulation ou suspension de la poursuite	75
1.	Annulation ou suspension	75
2.	Procédure	75
3.	Délai	76
4.	Suspension provisoire	76
5.	Examen sur le fond	76
6.	Rapport avec la requête en annulation ou suspension	76
7.	Rapport avec d'autres procédures	76
XII.	Continuation de la poursuite	77
1.	Condition de la continuation	77
2.	Réquisition de continuer la poursuite	78
3.	Délai	78
4.	Conversion de change	79
5.	Conséquences de la réquisition de continuer la poursuite	79

TROISIÈME CHAPITRE

SAISIE	81
I. Avis de saisie	83
1. Notion	83
2. Plainte	83
3. Critère de détermination du mode de poursuite	83
II. Saisie	83
1. Dessaisissement du débiteur	83
2. Devoirs de collaboration	84
3. Ordre de saisie des biens	85
4. Office compétent	85
5. Etendue de la saisie	87
6. Biens saisissables	87
7. Immunités d'exécution	92
8. Saisissabilité partielle du salaire et des revenus du capital	94
9. Calcul du minimum vital	95
10. Modalités de la saisie	96
11. Estimation de la valeur de réalisation	99
III. Acte de défaut de biens provisoire	99
1. Procès-verbal de saisie	99
2. Effets de l'acte de défaut de biens provisoire	100
IV. Participation	100
1. Notion et typologie	100
2. Action en participation dans le cas de la participation privilégiée	102
3. Saisie complémentaire	102
4. Application par analogie des principes de l'exécution générale	102
5. Participation d'un coobligé dans la poursuite du débiteur principal	103
V. Revendication dans la saisie	104
1. But de la procédure	104
2. Déclaration de revendication	104
3. Délai	104
4. Règles de répartition du contentieux	105

5.	Procédure de l'article 107 LP	105
6.	Procédure de l'article 108 LP	106
7.	For de l'action judiciaire	106
8.	Cas particulier de la fiducie et du trust	106
9.	Cas particulier du titulaire d'une réserve de propriété	107
VI.	Réquisition de vente après saisie	108
1.	But et auteur de la réquisition	108
2.	Délai	108
3.	Règles spéciales de computation du délai	108
4.	Défaut de réquisition	109
5.	Retrait de la réquisition	109
VII.	Sursis à la réalisation	109
1.	Notion	109
2.	Durée du sursis	110
3.	Conditions du sursis	110
4.	Effet du sursis	111
VIII.	Réalisation des meubles	111
1.	Notion	111
2.	Garanties	111
3.	Paiement du prix	112
4.	Droits réels limités grevant la chose	112
5.	Droits personnels relatifs à la chose	112
6.	Réalisation de gré à gré	113
7.	Cas particuliers	113
8.	Plainte contre l'adjudication	113
IX.	Réalisation des immeubles	114
1.	Notion et délai	114
2.	Publication des enchères	114
3.	Etat des charges	114
4.	Conditions d'enchères	114
5.	Garanties	115
6.	Paiement du prix	115
7.	LFAIE	115
8.	Principe de l'offre suffisante	115
9.	Droits réels limités grevant l'immeuble	116

10.	Droits personnels relatifs à l'immeuble	116
11.	Procédure de double mise à prix	117
12.	Application par analogie de la procédure de double mise à prix	118
13.	Vente de gré à gré	119
14.	Plainte contre la réalisation	119
X.	Réalisation des créances, parts de communauté et autres droits	120
1.	Créance liquide et non liquide	120
2.	Créance non cotée	120
3.	Créance cotée	121
4.	Garanties	121
5.	Réalisation des parts de communauté	122
6.	Réalisation de la part d'un époux aux biens communs	122
7.	Réalisation de droits de propriété intellectuelle	122
8.	Plainte contre la réalisation	123
XI.	Acquisition de l'actif réalisé par le créancier saisissant	123
1.	Absence de compensation formelle	123
2.	Mécanisme compensatoire procédural	123
XII.	Distribution des deniers après saisie	124
1.	Ordre de distribution	124
2.	Consignation	125
3.	Solde	125
XIII.	Acte de défaut de biens	125
1.	Notion	125
2.	Effets dans le cadre d'une poursuite ultérieure	125
3.	Effet sur les prescriptions	126
4.	Effets sur les intérêts de la créance	127
5.	Autres effets	127
6.	Procès-verbal de saisie comme acte de défaut de biens	127
7.	Incompétence de l'Office	127

QUATRIÈME CHAPITRE

FAILLITE	129
I. Commination de faillite	131
1. Notion	131
2. Plainte	131
3. Débiteur soumis à la poursuite par voie de faillite	131
4. Succursale suisse d'une société étrangère en faillite	131
5. Régularisation de la situation du débiteur au registre du commerce	132
6. Critère temporel	132
7. Exceptions à la continuation par voie de faillite	132
8. Continuation par voie de faillite de débiteurs non-inscrits au registre du commerce	133
II. Jugement de faillite	134
1. Requête de faillite	134
2. Options du juge de la faillite	134
3. Ajournement de la faillite [R2013, N4]	135
4. Recours cantonal contre le jugement de faillite	136
5. Nova	136
6. Recours au Tribunal fédéral	137
7. Absence d'effet rétroactif du recours	137
8. Communication du jugement	137
III. Dessaisissement du failli	138
1. Transfert du pouvoir de disposition	138
2. Conséquence du dessaisissement	138
3. Distinction entre inopposabilité et nullité	138
4. Exceptions à l'inopposabilité des actes du failli	139
5. Limitation de la capacité du débiteur d'ester en justice	139
6. Limitation de la capacité du débiteur d'accepter les paiements	141
7. Gérance légale des immeubles	141
8. Continuation de l'activité du failli	142
IV. Procédure de faillite	142
1. Inventaire et mesures de sûreté	142
2. Décision sur le mode de liquidation	142
3. Sort des actifs en cas de suspension de la faillite faute d'actif	144

4.	Publication de la faillite	144
5.	Première assemblée des créanciers	145
6.	Majorité et quorum	146
7.	Premières opérations de constitution des masses actives et passives	146
8.	Seconde assemblée des créanciers	147
9.	Assemblées ultérieures	148
10.	Distribution des deniers et clôture de la faillite	148
V.	Masse active (masse de la faillite)	149
1.	Notion	149
2.	Critère temporel de détermination de la masse active	149
3.	Critère spatial de détermination de la masse active	151
4.	Critère du statut juridique des biens	151
5.	Revendications	153
6.	Droits de distraction	153
7.	Réserve de propriété	156
VI.	Masse passive (masse en faillite)	156
1.	Notion	156
2.	Effet de la faillite sur les créances	156
3.	Créances garanties par un gage	158
4.	Production dans la faillite	159
5.	Examen par l'administration	160
6.	Contestation de l'état de collocation	160
7.	Assemblées ultérieures	160
VII.	Action en contestation de l'état de collocation	161
1.	Notion	161
2.	Formes de l'action	161
3.	Cas particulier de la contestation de l'état des charges	161
4.	Compétence	162
5.	Qualité pour agir	162
VIII.	Cession des droits de la masse	163
1.	Notion	163
2.	Décision de cession	163
3.	Objet de la cession	164
4.	Créancier cessionnaire	164

5.	Pluralité de créanciers cessionnaires	165
6.	Modalité de la cession	165
7.	Distinction avec une cession de créance	165
8.	Compensation	165
9.	Bénéfice du créancier cessionnaire	166
10.	Transaction	166
11.	Risque du créancier cessionnaire	166
12.	Clôture de la faillite	167
IX.	Compensation dans la faillite	167
1.	Avantage de la compensation dans la faillite	167
2.	Situation de compensation antérieure à la faillite	167
3.	Exceptions	168
4.	Régime spécifique de certaines créances	168
5.	Clause générale de bonne foi	168
6.	Créancier cessionnaire	169
7.	Modalités d'exercice du droit de compenser	169
8.	Cas particuliers	169
X.	Effet de la faillite d'un coobligé pour les autres coobligés	170
1.	Notion de coobligés	170
2.	But des articles 216 et 217 LP	171
3.	Hypothèse de l'article 217 LP	172
4.	Solution non aménagée	173
5.	Solution aménagée	174
6.	Situation excédentaire	174
7.	Situation déficitaire	175
8.	Droit de recours de la masse	176
XI.	Faillite simultanée de plusieurs coobligés	177
1.	Hypothèse de l'article 216 LP	177
2.	Situation excédentaire (Σ Dividendes \geq Créance)	177
3.	Situation déficitaire (Σ Dividendes $<$ Créance)	180
4.	Situations mixtes	182
5.	Relations entre les articles 216 et 217 LP et le droit matériel	182
XII.	Effets de la faillite sur les contrats	183
1.	Rapport avec les règles générales sur l'insolvabilité	183
2.	Le contrat a déjà été exécuté par les deux parties	183

3.	Le contrat a déjà été exécuté par le failli, mais pas encore par le cocontractant du failli	183
4.	Le contrat était déjà exécuté par le cocontractant du failli, mais pas encore par le failli	184
5.	Le contrat n'a été exécuté par aucune des deux parties	185
6.	Résiliation pour justes motifs des contrats de durée	186
7.	Résiliation ou droit de résilier certains contrats spécifiques	186
8.	Dettes de la masse et dettes dans la masse	188
9.	Transfert du contrat	189
10.	Réglementation contractuelle de la faillite d'un cocontractant	190
XIII.	Réalisation des actifs dans la faillite	191
1.	Renvoi général aux règles de la réalisation dans la saisie	191
2.	Exceptions	192
XIV.	Distribution des deniers après faillite	192
1.	Dettes de la masse	192
2.	Paiement des créanciers par classes	193
3.	Créanciers gagistes	193
4.	Créanciers de première classe	194
5.	Créanciers de seconde classe	195
6.	Créanciers chirographaires	196
7.	Créanciers postposés	196
8.	Privilèges spéciaux	197
9.	Tableau de distribution	197
XV.	Acte de défaut de biens après faillite	198
1.	Notion	198
2.	Effets similaires à celui d'un acte de défaut de biens après saisie	198
3.	Effets distincts de celui d'un acte de défaut de biens après saisie	198
4.	Retour à meilleure fortune	198
5.	Cas particulier de la suspension de la faillite faute d'actif	200
XVI.	Faillite sans poursuite préalable	200
1.	Notion	200
2.	Cas réservés aux débiteurs soumis à la poursuite par voie de faillite	200
3.	Cas applicables à tous les débiteurs	201

4.	Cas particulier de l'avis d'insolvabilité d'une société	201
5.	Succession insolvable	202
6.	Application des règles générales de procédure	202
XVII.	Faillite internationale	203
1.	Faillite suisse, faillite étrangère	203
2.	Conventions de reconnaissance mutuelle des faillites	203
3.	Demande de reconnaissance d'une faillite étrangère en Suisse	203
4.	Décision susceptible de reconnaissance	204
5.	Conditions de la reconnaissance	204
6.	Effet de la reconnaissance	205
7.	Situation juridique avant la reconnaissance	206
8.	Cession des créances du failli contre des débiteurs en Suisse	206
9.	Reconnaissance d'une procédure concordataire étrangère	206
10.	Affectation du solde de la procédure secondaire suisse	207
11.	Rapport entre la faillite secondaire suisse et la faillite de la succursale	207
12.	Règles dérogatoires en cas de faillite bancaire	208
13.	Espace européen de l'insolvabilité	208
14.	Vers une adaptation du droit suisse de la faillite internationale ?	209

CINQUIÈME CHAPITRE

ACTIONS ET PROCÉDURES SPÉCIFIQUES 211

I.	Poursuite en réalisation du gage	213
1.	Bénéfice de l'exécution réelle	213
2.	Exceptions au principe du bénéfice de l'exécution réelle	213
3.	Caractéristiques d'une poursuite en réalisation du gage	214
4.	For de la poursuite	215
5.	Immobilisation des loyers	215
6.	Notification du commandement de payer à des tiers	216
7.	Règles spécifiques de mainlevée	216
8.	Réquisition de réalisation	217
9.	Certificat d'insuffisance de gage	217
10.	Poursuite basée sur une cédula hypothécaire	218

II.	Gérance légale	220
1.	Cas où une gérance légale peut être ordonnée	220
2.	Gérance légale ordinaire	221
3.	Gérance légale limitée	222
4.	Gérance légale, procédure concordataire et séquestre	222
5.	Exceptions aux cas de gérance légale	223
6.	Qualification de la gérance légale	224
7.	Choix du gérant légal	224
8.	Délégation de la gérance légale	225
9.	Substitution du gérant volontaire par le gérant légal	226
10.	Rémunération du gérant légal	226
11.	Principe de nécessité	227
12.	Instructions données au gérant légal	228
13.	Actes du gérant légal en faveur du débiteur	229
14.	Actes du gérant légal en faveur des créanciers	230
15.	Responsabilité du Canton en cas de gérance légale	230
16.	Plainte contre les actes du gérant	231
17.	Fin de la gérance légale	232
III.	Poursuite pour effets de change	232
1.	Conditions	232
2.	But de la procédure	233
3.	Motifs d'opposition	233
4.	Particularités de la procédure	234
IV.	Action en répétition de l'indu	235
1.	But de l'action	235
2.	Conditions	235
3.	For	236
4.	Répétition d'un dividende dans une faillite	236
V.	Protection du droit de rétention du bailleur	236
1.	Droit de rétention du bailleur et sa protection par la LP	236
2.	Requête d'inventaire	237
3.	Exécution de l'inventaire	238
4.	Effets de l'inventaire	238
5.	Validation de l'inventaire	238
6.	Assistance de la force publique	238
7.	Droit à la réintégration	239

VI.	Action révocatoire	239
1.	But de l'action	239
2.	Exception révocatoire	239
3.	Qualité pour agir	240
4.	Qualité pour défendre	240
5.	Conditions	241
6.	Effets de la révocation	243
7.	For	245
8.	Voies de révocation du droit civil	245
9.	Incessibilité des prétentions révocatoires dans la faillite	246
VII.	Séquestre	246
1.	Notion	246
2.	Rapport avec les mesures provisionnelles cantonales	246
3.	Compétence et conditions	247
4.	Cas de séquestre	247
5.	Débiteur à l'étranger	248
6.	Titre exécutoire	249
7.	Vraisemblance, échéance et absence de garantie de la créance	250
8.	Vraisemblance de l'existence de biens saisissables appartenant au débiteur en Suisse	251
9.	Décision de séquestre	252
10.	Exécution du séquestre	253
11.	Collaboration des tiers	254
12.	Protection du débiteur et des tiers	254
13.	Validation du séquestre	255
14.	Caducité du séquestre non validé	256
15.	Participation du créancier séquestrant	257
16.	Règles spéciales	257
VIII.	Droit pénal de l'insolvabilité	258
1.	Infractions du débiteur relatives à l'intégrité de son patrimoine	258
2.	Infractions du débiteur relatives à sa mauvaise gestion	260
3.	Infractions du débiteur relatives au respect des règles de procédure	261
4.	Risque pénal des tiers	262
5.	Punissabilité des organes et de l'entreprise	263
6.	Renonciation à la poursuite	264

IX.	Procédure concordataire	264
1.	Notion et terminologie	264
2.	Requête de sursis	265
3.	Recours [R2013, N8 et 10]	266
4.	Mesures provisionnelles et sursis provisoire	267
5.	Durée du sursis	267
6.	Effets du sursis sur les créances	268
7.	Délais de poursuite et délais judiciaires	270
8.	Nomination du commissaire au sursis [R2013, N9]	271
9.	Inventaire	272
10.	Activités du débiteur pendant le sursis	272
11.	Transfert d'entreprise pendant le sursis	273
12.	Adhésion des créanciers au concordat	273
13.	Droit de vote	274
14.	Homologation [R2013, N14]	275
15.	Créanciers soumis au concordat	276
16.	Position des coobligés du débiteur en sursis concordataire	280
17.	Effet de l'homologation	281
18.	Effets d'un refus d'homologation	282
19.	Révocation du concordat	282
20.	Exécution d'un concordat dividende	282
21.	Exécution d'un concordat par abandon d'actif	283
22.	Concordat en cours de faillite	284
X.	Règlement amiable des dettes	284
1.	Utilité de la procédure	284
2.	Rapport avec la faillite personnelle et le concordat	285
3.	Requête de sursis tendant à un règlement amiable des dettes	285
4.	Nomination d'un commissaire	286
5.	Recours	286
6.	Négociation avec les créanciers	286
7.	Rapport avec les procédures de désendettement étrangères	287
XI.	Sursis extraordinaire	287
	CONCLUSION GÉNÉRALE	289
	CONCLUSION À LA SECONDE ÉDITION	291
	ANNEXES	293